

## Questions orales

[Français]

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT ANNONCERA UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI NOTAMMENT POUR LES JEUNES

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

J'épargnerai au ministre les statistiques officielles qui se rapportent à la hausse du taux de chômage particulièrement chez les gens de 18 à 30 ans. Le ministre est sans doute au courant de la situation délicate qui prévaut dans le domaine de l'emploi au Québec. L'honorable ministre peut-il dire à la Chambre si son ministère ou quelque autre pourra annoncer prochainement une politique intégrée relative à la création d'emplois, afin de particulièrement venir en aide à cette catégorie de Canadiens qui ont un urgent besoin de travailler, et qui doivent recourir présentement à l'assurance-chômage?

**L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur le président, l'honorable député le sait lui-même, le ministère de l'Expansion économique régionale a des politiques qui sont bien précises. Nous avons des ententes-cadres de développement avec toutes les provinces, et en particulier avec la province de Québec. C'est à l'intérieur de ces ententes qu'il est possible d'instaurer des programmes de développement pour des secteurs précis de l'économie québécoise. Il y a évidemment la loi des octrois offerts aux entreprises qui permet de multiplier les possibilités d'emploi. Mais encore là il nous faut quand même attendre les promoteurs, parce que nous ne pouvons pas nous-mêmes toujours prendre l'initiative, car nous n'en avons pas l'autorité. On peut faire des recherches. On peut également faire des propositions, et c'est effectivement ce que nous tentons de faire dans de nombreux secteurs, mais on ne réussit pas toujours à convaincre les entrepreneurs potentiels qui pourraient saisir ces occasions qui permettraient une certaine expansion et, de ce fait, créeraient des emplois. Mais en ce qui a trait à notre politique, je puis assurer à l'honorable député ainsi qu'à tous les députés de la Chambre que nous faisons tout ce qui est possible dans la limite des pouvoirs qui sont à notre disposition, afin de faire face au taux de chômage que nous reconnaissons comme étant absolument anormal.

[Traduction]

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—L'APPLICATION DU PROGRAMME ET L'INFÉRIORITÉ DES SALAIRES AU NOUVEAU-BRUNSWICK

**M. J. Robert Howie (York-Sunbury):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme les salaires au Nouveau-Brunswick sont inférieurs, quelquefois d'un tiers, à la moyenne nationale et comme le directeur chargé de l'application de la loi anti-inflation a pris, dans l'affaire Irving, une décision qui a causé beaucoup d'émotion parmi les travailleurs du Nouveau-Brunswick intéressés, le premier ministre apaisera-t-il les inquiétudes en affirmant bien clairement qu'on ne laissera pas le programme de restrictions bloquer les salariés du Nouveau-Brunswick dans l'état de disparité où certains se trouvent actuellement?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, ni la Commission ni le programme de lutte

[M. MacEachen.]

contre l'inflation n'ont été conçus pour essayer d'empêcher une région du Canada de chercher à obtenir une plus large et plus juste part du revenu national. Par contre, le député doit se rendre compte également que ni la Commission ni le programme ne sont chargés de faire disparaître les disparités régionales qui existent au sein de notre économie depuis un siècle et plus, et auxquelles on s'attaque, qu'on me permette l'expression, avec des instruments comme le ministère de l'Expansion économique régionale. Le programme de lutte contre l'inflation ne vise ni à favoriser, ni à contrecarrer ce processus.

**M. Howie:** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire. Ce à quoi je veux en venir avec ma question, c'est que, le Nouveau-Brunswick appréciant beaucoup l'excellent travail du MEER, je voudrais être sûr que le programme ne jouera pas contre ses objectifs officiels.

\* \* \*

## LES PARCS NATIONAUX

LA QUESTION DES DROITS D'ENTRÉE—DEMANDE DE PRÉCISIONS

**M. Maurice Harquail (Restigouche):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Compte tenu de la réaction passée, surtout des provinces atlantiques, devant la politique du ministère sur l'accès aux parcs nationaux, le ministre serait-il disposé à faire sous peu une déclaration pour clarifier cette politique, puisqu'on lancera bientôt une vaste campagne touristique?

**L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, je dois partir dès la fin de la séance de ce matin pour les provinces atlantiques, c'est une des questions que j'espère clarifier pendant ma visite.

\* \* \*

## LES JEUX OLYMPIQUES

DEMANDE DE TENUE DE LA LOTERIE CONFORMÉMENT À LA PUBLICITÉ

**M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley):** Monsieur l'Orateur, puisque le ministre de la Consommation et des Corporations est absent, j'aimerais adresser ma question au très honorable premier ministre car elle est importante. Au cours du tirage de la loterie olympique, il y a eu moins de billets gagnants que ne l'avaient annoncé les organisateurs; il y a donc manifestement eu publicité trompeuse. Aussi, le premier ministre peut-il dire à la Chambre s'il est disposé à ordonner au ministre de la Consommation et des Corporations ainsi qu'à d'autres ministres, de faire immédiatement le nécessaire pour que ce problème soit résolu à temps pour le prochain tirage? Prendra-t-il également des mesures pour corriger l'injustice qui caractérise la campagne publicitaire de la loterie?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, le député sait bien que la loterie n'est pas organisée par le gouvernement fédéral. S'il y a des problèmes, ils seront certainement signalés aux responsables. Si la publicité n'est pas conforme à la politique ou à la loi fédérale, je signalerai évidemment la chose au ministre de la Consommation et des Corporations.